Non à la transformation des modulateurs REP+ en brigade.

- Après la disparition des maîtres surnuméraires,
- Après la diminution des décharges de service des directeurs,

L'Inspecteur d'Académie veut imposer que les modulateurs remplacent l'ensemble des enseignants de REP+ au niveau départemental.

Nous n'avons été informés de cette modification qu'à la rentrée scolaire et ce, seulement à notre demande.

Pourtant, notre fiche de poste précise :
« Il [le modulateur] module le temps d'enseignement du professeur du réseau... », « il travaille en concertation étroite avec les équipes pédagogiques du réseau. »

Cette décision subite, prise sans concertation, est contraire à la réglementation: la modification de la zone de remplacement aurait dû être soumise au Comité Technique (Art.2 du décret 2017-856 du 9 mai).

Nous n'acceptons pas ce nouveau coup de force.
Nous n'acceptons pas cette dégradation de nos conditions de travail et des conditions d'enseignement des élèves.
Nous avons décidé de déposer une déclaration d'intention de grève à compter du lundi 10 septembre 2018.

Nous invitons l'ensemble des enseignants à nous soutenir en signant la pétition suivante pour :

- l'annulation de la zone de remplacement des modulateurs REP+,
- le maintien de leur service sur le secteur REP+ où ils sont affectés.

Identité	Affectation	Signature

Identité	Affectation	Signature